



Grenoble, le 26 décembre 2023

Le Département va soutenir le Secours populaire

Après l'odieux cambriolage subi par le Secours populaire à la veille de Noël, le Président Jean-Pierre Barbier s'est rendu sur place pour assurer l'association du soutien total du Département. Une aide exceptionnelle de 50 000 €, en plus de la subvention annuelle, sera votée dès la prochaine commission permanente.

Après les Restos du Cœur, victimes d'un incendie volontaire l'an dernier, à Fontaine, la période des fêtes a, de nouveau, été marquée par un acte scandaleux et choquant, avec le pillage de l'entrepôt du Secours populaire, à Echirolles.

Devant l'ampleur du préjudice subi, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, a tenu à se rendre sur place pour assurer les bénévoles de l'association de tout son soutien.

Le Département, premier acteur des solidarités, matérialisera ce soutien en votant une aide exceptionnelle de 50 000 €, en plus de la subvention annuelle, dès la prochaine commission permanente.

« Cette année, c'est le Secours populaire qui est victime de la bêtise humaine et nous répondrons présents, comme en 2022, lorsque nous avons voté une aide d'urgence de 50 000 € aux Restos du Cœur, à la suite de l'incendie volontaire de leurs locaux, et comme le mois dernier, lorsque nous avons pris la décision d'acheter les nouveaux entrepôts de la Banque Alimentaire de l'Isère. Le Département de l'Isère restera fermement mobilisé aux côtés des bénévoles qui agissent pour faire vivre la solidarité en Isère », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contact Presse

06 21 08 40 07 - cabinet@isere.fr